

Introduction

La forêt s'impose, de nos jours, aussi bien dans notre vécu quotidien que dans notre littérature, nos écrits scientifiques et dans tous les médias qui structurent notre champ d'information comme un fait immuable, un paramètre constant et primordial des sociétés humaines, qui nous laisse penser qu'hommes et forêts partagent le même destin.

Il n'en est rien!

L'homme a conquis la planète en en gommant un à un les espaces forestiers. L'emprise humaine a toujours été inversement proportionnelle à celle de la forêt. Les pays de vieille civilisation (bassin méditerranéen, Moyen-Orient, Extrême-Orient) ne se distinguent pas particulièrement par leur caractère forestier. Les pays neufs, il y a encore peu de temps vierges et forestiers, se transforment sous l'action des pionniers en territoires aux bois réduits et secondaires. Cette évolution est achevée sur la côte est des États-Unis et à Haïti, elle est en cours au Brésil.

Au cours de leur histoire commune, la société et la forêt n'ont pas marché du même pas. L'essor démographique, et les contraintes alimentaires, artisanales et industrielles qui en résultèrent, marquèrent sans cesse les limites toujours plus étroites que les hommes entendaient fixer aux espaces forestiers dont le caractère répulsif, sauvage et improductif n'illustrait que leur nature hostile et inutile à la société des hommes. Aujourd'hui encore, au niveau mondial, les rapports de l'homme à la forêt s'inscrivent majoritairement dans cette perspective utilitariste.

Les utilités de la forêt ne sont pourtant pas absolues, mais dépendent impérativement du contexte écologique, technique, économique et social des sociétés humaines. Or, l'époque contemporaine marque une rupture radicale dans l'évolution millénaire des rapports entre l'homme et la forêt. Dans les pays d'Europe occidentale, qui sont en avant sur la voie des progrès techniques, économiques et sociaux, de nouveaux modes d'organisation du travail, de mise en valeur des terres et de distribution des biens ont depuis le début du XIX^{ème} siècle rendus moins ou pas du tout nécessaire l'exploitation extensive, agricole ou pastorale, de certaines parties du territoire. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité l'essor des civilisations ne repose

plus uniquement sur l'exploitation de son patrimoine naturel. Ainsi, après une longue phase où les hommes ont réduit sans prévoyance l'espace vital de la forêt, depuis deux siècles les sociétés modernes définissent sur leur territoire la part d'espace qui lui revient. Cette évolution, intimement liées au devenir socio-économique des états, a aussi bénéficié de la réaction de ceux-ci face aux conséquences écologiques de la déforestation (érosion des sols et inondations) qui dans la première moitié du XIX ème siècle se font durement ressentir en France et dans divers pays européens. Ce choix de la permanence forestière, que l'on trouve d'abord dans le droit puis avec le temps dans les faits et sur le terrain, fut d'abord un choix des autorités publiques et de leurs administrations qui furent à la fois et successivement les protecteurs et les producteurs de l'espace forestier. Ce moment de l'histoire forestière et du monde rural dans lequel la forêt, par la volonté des hommes, devient un usage permanent du sol constitue donc aussi un temps fort fondamental de l'histoire des rapports de l'homme, et plus précisément de la puissance publique et de son exécutif forestier, à son environnement. Le reboisement des montagnes méditerranéennes illustre parfaitement à l'époque contemporaine ce tournant capital de l'histoire forestière.

La recherche en histoire forestière, comme dans de nombreux domaines du savoir et peut même un peu plus que dans d'autres domaines du savoir, a considérablement évolué dans la deuxième moitié du XX ème siècle. D'abord par ses acteurs, jadis essentiellement le fait de forestiers, elle est aujourd'hui le fait aussi d'universitaires, de chercheurs, d'étudiants et d'autres particuliers étrangers à l'institution forestière. Cette évolution a bénéficié du rôle moteur de certaines personnalités comme l'universitaire Michel Devèze et du rôle fédérateur de diverses associations comme le très actif Groupe d'Histoire des Forêts Françaises. La recherche a évolué aussi par ses thèmes. Après avoir complété et enrichi les savoirs relatifs aux questions structurelles, administratives et législatives liées à la forêt, elle a exploré de nouvelles voies en s'intéressant aux comportements des usagers des milieux forestiers, aux techniques mises en œuvre par ceux-ci et aux répercussions que leur intervention ou leur non-intervention avaient et avaient eu sur le milieu et la société, un travail considérable pour notre perception et nos représentations de la forêt, des activités forestières et de l'environnement en général.

Notre travail de recherche consacré au corps forestier et au reboisement des montagnes méditerranéennes en France et en Italie à l'époque contemporaine s'inscrit complètement dans cette évolution de la recherche historique forestière. Le reboisement, surtout l'épisode de la restauration des terrains de montagne à la fin du XIX ème et au début du XX ème siècle, a fait

l'objet de nombreuses études mais qui avaient un caractère régional trop marqué ou au contraire n'en avaient pas. Des forestiers, Mougins en 1931 et Yankovitch en 1940¹, ont produit les premiers travaux conséquents. Dans les années soixante le reboisement a intéressé les chercheurs en sciences sociales et économiques². Par la suite, les travaux ayant trait à l'environnement montagnard et forestier, au corps forestier ou à la politique forestière ne manquèrent pas de consacrer des chapitres à la reforestation et à son histoire. La thèse de Gérard Buttoud sur l'État forestier³, celle d'Annick Douguedroit sur les paysages forestiers de Haute-Provence⁴ ou encore l'ouvrage d'Andrée Corvol sur les rapports de l'homme à la forêt⁵ constituent avec l'*Histoire de l'Administration forestière* publiée par le C.N.R.S.⁶ des références de cet aspect de la recherche.

Dans les années quatre-vingt l'intérêt que suscite l'histoire forestière amène de nombreux chercheurs à s'attacher plus particulièrement au reboisement des montagnes. Une série d'articles traitant du sujet en général ou de certains aspects régionaux rappelle et renouvelle alors la problématique de la question. Parmi ces travaux ceux de MM. Larrère, Nougarède et Poupardin⁷ et le numéro spécial de la Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest intitulé "Montagnes fragiles"⁸ nous ont été particulièrement utiles.

Cette thèse qui fait suite à une maîtrise consacrée au reboisement du massif de l'Aigoual et un D.E.A. consacré à la défense de la forêt méditerranéenne en France au XIX^{ème} siècle s'inscrit

¹ Mougins, P., *La restauration des Alpes*, Paris, Imprimerie nationale, 1931, 584 p. et Yankovitch Tchedomir, *Le reboisement et la correction des torrents dans les Basses-Alpes*, Paris, Imprimerie Ste Blaise, 1940, 158 p.

² Voir Rivière Marc, *La politique française de restauration et d'extension forestière de 1946 à 1966*, Thèse de sciences économiques, Faculté de droit et sciences économiques de Paris, 1968.

Laborie, Jean Alain, *La politique de reboisement des terres libérées par l'agriculture en France et dans la C.E.E.*, Thèse de droit, Université des sciences sociales de Toulouse, 1972, 487 p.

³ Buttoud Gérard, *L'État forestier : Politique et Administration des forêts dans l'histoire française contemporaine*, I.N.R.A. et laboratoire d'économie forestière de l'École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts, 1983, 683 p.

⁴ Douguedroit Annick, *Les paysages forestiers de haute-Provence et des Alpes-Maritimes : géographie, écologie, histoire*, Thèse de géographie, Aix-en-Provence, 1976, 551 p.

⁵ Corvol, Andrée, *L'homme aux bois. Histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVII-XX^{ème} siècle*, Paris, Fayard, 1987, 585 p.

⁶ *Histoire de l'Administration française. Les Eaux et Forêts du 12^{ème} au 20^{ème} siècle*, Éditions du C.N.R.S., Paris, 1987, 767 p.

⁷ Voir notamment, O. Nougarède, R. Larrère et D. Poupardin, «La restauration des terrains en montagne de 1882 à 1913. L'Aigoual et sa légende» in *Protection de la nature : histoire et idéologie*, L'Harmattan, Paris, 1985, 245 p.; D. Poupardin, O. Nougarède et R. Larrère, *Les hautes terres cévenoles du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle. Des systèmes de production traditionnels aux projets de mise en valeur alternatifs*, I.N.R.A., Rungis, octobre 1987, 109 p.; R. Larrère, A. Brun, B. Kalaora, O. Nougarède et D. Poupardin, «Forestiers et paysans. Les reboisements en montagne depuis l'Empire» in "Tant qu'il y aura des arbres", *Recherche*, n° 45, septembre 1986, p. 57 à 84.; R. Larrère, A. Brun, B. Kalaora, O. Nougarède et D. Poupardin, «Reboisement des montagnes et systèmes agraires» in *R.F.F.*, n° spécial, 1980, p. 20 à 36.

⁸ R.G.P.S.O., tome 59, janvier-Mars 1988, n° 1, numéro intitulé "Montagnes fragiles".

dans ce courant et se propose en étendant le champ géographique de la recherche à l'ensemble des montagnes méditerranéennes françaises de synthétiser, de mettre en évidence et d'expliquer les processus essentiels de ce que fut et continue d'être le reboisement des montagnes méditerranéennes par l'administration forestière.

Le choix de mener une étude comparative entre les politiques de reboisement françaises et italiennes, fondé sur les proximités géographiques, culturelles et sociales qui unissent les deux pays, répond à la nécessité de relativiser les expériences françaises au regard des pratiques italiennes tout en faisant ressortir les aspects fondamentaux du reboisement des montagnes méditerranéennes. La démarche est neuve. À l'exception de rapports ou d'actes de colloques relatant sans les lier diverses expériences nationales, aucune étude n'a concerné conjointement la question du reboisement en France et en Italie. Par ailleurs, la recherche forestière italienne, dans tous ses aspects, y compris historiques, est encore essentiellement le fait de l'institution forestière. En dehors de l'ouvrage d'Alberto Mura *Ordinamenti forestali e problemi montani*⁹ qui présente une synthèse parfois rapide de l'histoire forestière italienne contemporaine, la majeure partie de la documentation sur la partie italienne de notre étude est constituée d'articles, de rapports et de données statistiques émanant de l'administration forestière. Sur la partie italienne de notre recherche, à la difficulté du recueil de l'information s'est donc ajouté celui de sa synthèse. Toutefois les grands jalons de l'histoire forestière italienne, essentiellement au point de vue législatif, ont été posés par divers ouvrages et articles. On retiendra particulièrement la déjà ancienne *Storia del diritto forestale in Italia* de Romualdo Trifone¹⁰, ainsi que la synthèse de Generoso Patrone sur les résultats de l'action de l'État en matière de reboisement entre 1867 et 1950¹¹.

Plus qu'une recherche originale, cette étude prendra donc la forme d'une synthèse critique d'une documentation et d'un fonds d'archives très fournis et relativement bien connus. Par exemple dans un premier temps la définition de son cadre géographique repose uniquement sur une bibliographie transdisciplinaire. La problématique générale du sujet s'en trouve alors affectée, elle ne contribue pas seulement à discuter la validité et le sens de telle notion ou de telle autre

⁹ Mura, Alberto, *Ordinamenti forestali e problemi montani*, Milano, Giufre, 1973, 170 p.

¹⁰ Romualdo Trifone, *Storia del diritto forestale in Italia*, Firenze, Pubblicazioni della Accademia Italiana di Scienze Forestali, 1957, 375 p

¹¹ Generoso Patrone, «Il contributo dello Stato e degli Enti alle sistemazioni montane e al miglioramento e all'ampliamento dei boschi e dei pascoli montani dal 1867 al 1950» in *L'Italia forestale e montana*, anno VII, n° 6, novembre-décembre 1952, p. 321 à 349.

mais leur pertinence dans une nouvelle démarche explicative.

Si certaines notions liées à la méditerranéité ont été depuis longtemps et souvent étudiées et définies, par exemple la mer Méditerranée, le climat méditerranéen ou encore la forêt méditerranéenne, il n'en va pas de même pour celle de montagne méditerranéenne. Cet espace, tiraillé entre le monde de la montagne et celui de la Méditerranée, n'a jamais eu d'existence propre, se voyant appliqué successivement et indifféremment des qualificatifs montagnards ou méditerranéens. Or au carrefour de diverses disciplines il semble possible de définir une réalité montagnarde méditerranéenne. La géographie, la topographie, la climatologie, la botanique participent à cette définition qui prend également en compte l'action pluri-millénaire des hommes et son impact sur le milieu.

Ainsi pensée la montagne circumméditerranéenne apparaît comme une espace de transition présentant à la fois une certaine unité et mille facettes. C'est un caractère important pour notre sujet. Le reboisement des montagnes en Méditerranée a concerné des milieux relevant des mêmes influences mais souvent très fortement différents entre eux. Notre discours ne peut qu'en être affecté, il oscillera entre un champ d'étude méditerranéen et un intérêt plus largement national.

En s'attachant à la question du reboisement des montagnes, on pose inévitablement au préalable celle de leur déboisement et de ses effets. La problématique initiale fait alors intervenir trois types de paramètres : un milieu originel subissant les influences de l'action des hommes et de celle des éléments et qui évolue en fonction de celles-ci. Dans une première partie nous allons essayer d'identifier les divers paramètres de la problématique, le cadre, les éléments et les hommes tout en esquissant les interactions qu'ils tissent entre eux. Cette ébauche d'analyse systémique nous permettra de répondre à diverses questions qui formeront le cœur de notre étude. Peut-on définir une entité montagne méditerranéenne distincte ou non d'autres entités géographiques? Si oui, à partir de quelle base et sur quels éléments? Une fois ce socle établi nous nous intéresserons à l'analyse des diverses interactions entre le milieu, les éléments et les hommes. Quelles considérations ont guidé l'action colonisatrice des hommes sur les hautes terres méditerranéennes? Quels ont été les acteurs de cette colonisation? Comment s'est-elle réalisée? En synthèse, nous répondrons alors à la triple interrogation : par qui, pourquoi et comment a été réalisé le déboisement des montagnes méditerranéennes? À cette première série de questions, et après l'étude des effets de la déforestation, répondra immédiatement en écho l'interrogation : par

qui, pourquoi et comment a été entrepris le reboisement des montagnes méditerranéennes?

La définition du cadre géographique de notre étude prend autant en compte le poids des hommes que celui du milieu ou des éléments, mais il ne faut pourtant pas voir l'intervention humaine comme barbare et insensée. Par la déforestation les hommes ont modifié le milieu, mais contrairement à ce que l'on a laissé longtemps entendre, celle-ci a été pensée en fonction d'objectifs clairs, précis et raisonnables. Il faut alors essayer de comprendre comment une sage mesure d'économie politique, le défrichement, devient peu à peu, surtout autour de la Méditerranée, un préjudice, le déboisement, et quels sont ses effets : érosion, crues torrentielles, inondations ou encore raréfaction du bois pour les constructions ou la combustion. Nous aurons alors une certaine idée des raisons qui ont amené les hommes à s'intéresser au couvert forestier et nous pourrions étudier quelles formes a pris cet intérêt. La constatation des méfaits du déboisement a-t-elle induite le recours immédiat au reboisement ou bien y a-t-il eu d'autres essais de remédiation? Nous tenterons de reconstituer la genèse de la démarche de rénovation forestière, qui comprend le reboisement, en essayant de montrer comment le corps forestier, surtout en France, s'est imposé avec le temps comme l'artisan principal et naturel du reboisement des montagnes.

Dans un deuxième temps nous nous intéresserons à la législation et aux administrations forestières françaises et italiennes qui, bien que porteuses de traditions pluri-séculaires, sont de création relativement récente. Au moment de la mise en œuvre de la politique de reboisement des montagnes, dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, elles présentent une organisation fortement hiérarchisée calquée sur le modèle militaire. C'est un instrument d'ordre qui, en France, vient de mener à bien deux missions essentielles pour le devenir de la forêt française, la soumission des communaux au régime forestier et le cantonnement des droits d'usages en forêts soumises. L'étude des corps forestiers français et italiens au XIX^{ème} siècle nous montre que l'organisation de ces administrations est alors en parfaite adéquation avec l'esprit de conservation qui structure les législations forestières de ces deux pays. Toutefois la prise en charge de missions nouvelles, si elle permet souvent une application plus large des prérogatives policières du corps, montre aussi ses insuffisances notamment au niveau de la maîtrise des compétences techniques. Ainsi en France, le cantonnement des droits d'usages voit la création au sein de l'administration de commissions spéciales chargées de le mener à bien. L'histoire des administrations forestières à l'époque contemporaine est marquée par cette apparente contradiction, la permanence du passé et de ses pratiques policières et procédurières, que les vicissitudes socio-politiques des états ont renforcé

par moment, et les exigences de l'avenir et leur besoin en savoir-faire technique qui vont vers une civilisation de fait des pratiques du corps forestier. Nous essaierons, après avoir décrit les administrations forestières, de montrer en quoi le reboisement des montagnes par les forestiers a subi l'influence des pratiques policières du corps forestier tout en mesurant comment la prise en charge de cette mission a contribué à faire entrer leur administration dans la modernité forestière. Nous verrons aussi que cette nécessité d'évolution n'a pas été ressentie qu'en France, le corps forestier italien a aussi été amené à évoluer vers une plus grande maîtrise technique tout en restant par contre jusqu'à aujourd'hui un corps militaire et policier.

En quoi la prise en charge de ces missions nouvelles, du reboisement notamment, a-t-elle influé sur l'administration? Sur sa structure et son organisation, mais aussi et peut-être surtout sur sa composition. Peut-on mesurer quand et comment, peu à peu, la maîtrise technique supplante dans les critères de recrutement des forestiers la maîtrise policière? Si au début du XX^{ème} siècle, par leurs formes, les administrations forestières françaises et italiennes sont assez semblables à ce qu'elles étaient au moment de leur création, par leur composition et leurs missions elles en sont très éloignées. La description de cette évolution constitue un des aspects de la question de la rénovation forestière que mènent les forestiers depuis près de deux siècles.

Conjointement à la transformation du corps forestier, on peut suivre en France et en Italie celle des législations forestières dans un sens toujours plus positif. À l'origine les nécessités de la conservation marquaient surtout l'obligation de ne pas faire. Les codes forestiers étaient un recueil d'interdictions et de mesures répressives. La création d'un corps quasi-militaire et policier correspondait parfaitement à ce stade de développement de la politique forestière. À partir du moment où le reboisement est apparu comme l'ultime recours face aux méfaits de la déforestation et que la conjoncture économique et sociale a permis sa réalisation, une certaine dynamique a entraîné à la fois la législation et l'activité forestière. Même si la mise en place des premières lois sur le reboisement apparaît plus comme le fruit d'un opportunisme politique et financier que la réalisation d'un grand dessin forestier, la lutte par le reboisement contre les désordres hydrogéologiques provoqués par le déboisement constitue une des premières mesures positives des législations forestières françaises et italiennes. En fait comme les motivations des hommes à reboiser n'étaient pas uniques, les lois sur le reboisement ont été à la fois nombreuses et très variées. Si les considérations hydrogéologiques et productivistes sont les plus fréquentes dans les motivations du législateur, il faut protéger les hommes et leur cadre de vie et produire du

bois, on voit naître, au fur et à mesure que le débat avance et que les premiers essais de reboisement sont menés, de nouvelles motivations prenant en compte l'aménagement du territoire, l'activité des hommes, la reconversion des activités économiques traditionnelles, etc... Comment apparaissent et évoluent ces considérations? Comment et par quel cheminement le législateur les intègre-t-il dans l'ensemble réglementaire qui gère le reboisement? Nous essaierons de répondre à ces questions sans perdre de vue le fait que les acteurs et les intérêts en jeu dans le débat sur le reboisement des montagnes sont nombreux et contradictoires. Dans les faits de nombreux compromis ont rendu difficiles la lecture et l'interprétation de certains textes de lois. Ainsi, la loi du 4 avril 1882 qui gère la totalité des reboisements en montagne en France jusqu'en 1945 et continue à être appliquée encore aujourd'hui, ne fait qu'une allusion au reboisement dans son texte. Les forestiers n'obtiennent qu'en 1913 l'ajout de la mention "et du reboisement de la France" dans son titre. Entre les impératifs de l'intérêt public, les nécessités de l'intérêt particulier et les ambitions latentes du projet forestier pour la montagne l'élaboration et l'adoption des lois sur le reboisement n'a souvent eu la forme que d'un accommodement. L'étude de ces impératifs, de ces nécessités et de ces ambitions nous permettra aussi de mieux comprendre les difficultés ou les facilités de leur adoption et leur contenu.

Dans cet enchevêtrement de motivations, de peurs et d'intérêts il est difficile de suivre la genèse exacte de la législation sur le reboisement. La diversité des acteurs et des situations régionales ne fait qu'ajouter de la confusion dans la lecture de celle-ci. La comparaison entre les situations françaises et italiennes clarifient quelque peu notre démarche et permet de fixer les paramètres et les grands axes de structuration des lois sur le reboisement. Le milieu, les hommes et l'évolution de leur environnement socio-économique pèsent sur leur mise en place et leurs objectifs. Toute différence entre ces paramètres peut expliquer les différences constatées dans les choix des politiques forestières ou des décalages dans l'adoption ou l'application de mesures législatives. Ainsi le caractère plus méditerranéen de la péninsule italienne peut expliquer une sensibilité plus grande des forestiers italiens aux questions hydrogéologiques. Quoiqu'il en soit on constate un certain mimétisme dans la législation réglant en France et en Italie le reboisement. Les mêmes préoccupations, les mêmes problèmes d'application et les mêmes choix ont été fait à des époques différentes dans les deux pays. Nous nous appliquerons à faire l'inventaire de ces préoccupations et de ces choix en nous efforçant de mettre en évidence et si possible d'expliquer les similitudes et les divergences que l'on peut noter entre la France et l'Italie.

Après le traitement des parties consacrées à la définition du cadre géographique, à la présentation de l'acteur principal et des moyens législatifs dont il dispose, notre histoire du reboisement des montagnes méditerranéennes par l'administration forestière en France et en Italie à l'époque contemporaine essaiera dans une troisième et dernière partie de décrire comment se sont comportés le corps forestier et les lois sur le reboisement à l'épreuve du milieu et quel impact a eu le reboisement sur le milieu et les hommes.

À priori la rencontre entre les forestiers et les montagnards s'annonçait des plus conflictuelles. Les expériences que les montagnards pouvaient garder de la soumission des communaux et du cantonnement des droits d'usage et la perspective de voir la forêt se substituer à leurs pâturages suffisaient à fonder dans la population un front du refus qui pendant près d'un demi-siècle fit sentir son poids sur tous les massifs méridionaux français et à un moindre degré italiens. Le reboisement des montagnes n'était pas une opération neutre et indolore. Au XIX^{ème} siècle il s'agit d'une intervention complexe qui met en jeu tout le système économique et social montagnard, les bouleversements qu'il suppose sont trop profonds, contrariant à la base l'équilibre économique de la montagne, pour ne pas provoquer une vive réaction des populations. Au travers des nombreuses réclamations et doléances qui accompagnèrent sa réalisation nous essaierons de voir comment furent perçus le reboisement en général, son acteur principal et les lois sensées assurer son exécution. Comment aussi les populations s'opposèrent à la reconquête forestière de leurs montagnes. Toujours au niveau des perceptions nous nous interrogerons sur le rôle et l'attitude des forestiers dans l'application de ces lois. Souvent présentée comme autoritaire et coercitive, l'administration a-t-elle appliquée avec la rigueur la plus stricte les diverses lois sur la reforestation ou bien a-t-elle fait preuve de modération? En suivant pas à pas les différents stades de l'application des lois nous verrons si les forestiers sont allés au-delà ou non des prérogatives que leur offrait la législation, tout en essayant de comprendre pourquoi. Devant l'opposition paysanne les forestiers furent obligés de composer et d'accepter de nombreux compromis, limitation et échelonnement des travaux, prise en compte des réalités agricoles montagnardes, préservation des intérêts particuliers et communaux sous diverses formes (respect des infrastructures agricoles, achat de terrains, etc...). Nous ferons une analyse du pourquoi et du comment de ces divers ajustements des pratiques forestières aux contraintes locales, à la fois pour mieux les connaître et les comprendre et pour évaluer de quelle manière celles-ci ont pesées sur les objectifs initiaux de la politique de reboisement et de restauration des

terrains en montagne. Le recours au génie civil, l'acquisition de terrains et la prise en compte des données de l'agriculture montagnarde doivent-ils être perçus comme des reculs de l'administration? Ou bien doit-on y voir un élargissement progressif de la problématique forestière qui était à l'origine strictement hydrogéologique mais qui devient avec le développement de l'intervention forestière plus économique et sociale? Ajustements qui en fin de compte n'auraient eu comme justificatif ultime que de faire adhérer les montagnards à la cause forestière et donc de faire évoluer les conditions économiques et sociales montagnardes dans un sens plus favorable à l'arbre et à la forêt, donc à l'administration forestière. Quelle sorte de bénéfices en retira-t-elle? De quelle manières les forestiers profitèrent-ils des diverses lois qu'ils devaient appliquer?

Tout en nous attachant à répondre à ces questions particulières, nous ne manquerons pas d'évaluer quelle place prit le discours forestier dans le discours plus vaste et général que les gouvernants élaborèrent sur le développement et la restauration des zones rurales. En effet, la prise en charge du reboisement des montagnes et la réflexion qu'elle suscite au sein de leur corps tendent à imposer les forestiers français et italiens comme des agents importants de l'aménagement du territoire. La force, la diversité et le caractère pratique de leurs idées, qui forment un ensemble doctrinaire particulièrement cohérent autour du rôle et de la place de la forêt et des forestiers dans la société moderne, profitent largement à l'œuvre du reboisement dont la place et le rôle au sein de l'espace territorial national ne fait que prendre de l'importance. Nous décrirons de quelle façon le reboisement change progressivement de statut et comment, dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, avec l'extinction des oppositions montagnardes il cesse d'être une opération complexe qui met en cause tout l'équilibre socio-économique d'une localité pour devenir une simple opération technique, un pilier de l'aménagement rural et, peut-être aujourd'hui et demain, de la reconversion des anciens terrains agricoles.

Dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, la problématique forestière se construit donc sur de nouvelles bases et s'énonce en termes nouveaux. L'administration forestière cesse d'être l'acteur unique et principal de la rénovation forestière nationale. Nous essaierons de voir comment se fait progressivement en France, à partir de 1946 et de la création du Fonds Forestier National, le glissement de l'effort de reboisement du corps forestier vers les propriétaires privés. Ce glissement est-il une particularité française ou se produit-il aussi en Italie? De quelle manière? Nous concluons cette partie de notre étude en essayant de voir quelles sont de nos jours les

principales difficultés que rencontrent les reboiseurs et quelles sont à la veille du XXI ème siècle les perspectives d'extension de l'aire forestière.

Cet essai de prospective se fera en écho au bilan de deux siècle de reboisement. Bilan forcément partiel qui nous amène à nous interroger sur la valeur des critères objectifs d'évaluation de la réussite ou de l'échec de la politique de reboisement des montagnes. L'étude de l'importance des superficies reboisées par les administrations forestières ne saurait, seul, rendre compte d'une réussite ou d'un échec. Nous devons faire intervenir d'autres considérations. Quel est le rôle et la place de la forêt en montagne à la fin du XX ème siècle? Quelle aire d'influence se sont ouverts les forestiers en réalisant le reboisement? Quel impact écologique, économique ou social a eu la reforestation? Autant de questions qui referment notre problématique.

Notre recherche a eu comme support de son développement un ensemble documentaire composé à la fois de sources originales et d'une bibliographie relativement conséquente. La documentation sur la partie française de notre étude étant plus facile d'accès, elle représente la part la plus importante de ce fonds documentaire. Outre la bibliographie du sujet, elle comprend trois types essentiels de sources : celles qui proviennent des archives nationales, celles qui proviennent des archives départementales et une masse importante de revues forestières.

Le Centre d'Accueil et de Recherche des Archives Nationales (C.A.R.A.N.) de Paris conserve les sources provenant des ministères. Nous y avons consulté diverses liasses de la série F : sous-série F/2 : administration générale des communes; sous-série F/10 : agriculture; sous-série F/14 : travaux publics et sous-série F/20 : statistiques. Le reste des archives nationales que nous avons étudié était conservé au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau et était composé des archives de la Restauration des Terrains en Montagne (R.T.M.). Chaque liasse concerne un ou plusieurs périmètres de restauration, l'ensemble de ce fonds couvre, avec des manques dans certains périmètres, la période 1860-1950 (jusque dans les années soixante pour certains périmètres).

En ce qui concerne les archives départementales, la difficulté pour nous de nous rendre dans les quatorze départements méditerranéens nous a amené à sélectionner certains centres en fonction de leur intérêt dans notre recherche et de leur facilité d'accès. Nous avons ainsi consulté les archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, département où les réalisations en matière de R.T.M. ont été les plus importantes; de Vaucluse où à la fin du XIX ème siècle les

reboisements facultatifs ont été très considérables; du Gard où les reboisements du massif de l'Aigoual restent une référence pour la communauté forestière et de l'Hérault où l'activité forestière a été relativement considérable dans son ampleur et où ses acteurs ont été remarquables par leur diversité et leur personnalité. Dans ces centres, la série M (administration générales de 1800 à 1940) et la série W (administration générales depuis 1940) compose l'essentiel des fonds que nous avons consulté.

Avec les revues forestières nous pouvons vivre l'histoire forestière au jour le jour depuis pratiquement le début du XIX^{ème} siècle. Le *Mémorial forestier*, puis les *Annales forestières*, puis la *Revue des Eaux et Forêts* et enfin la *Revue forestière française* constituent l'organe d'expression des forestiers français et de leur administration. L'École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts (E.N.G.R.E.F.) de Nancy, outre la richesse de sa bibliothèque, conserve pratiquement l'intégralité de cette documentation. Il faut ajouter à ce monument de la presse forestière diverses revues annexes qui ont paru plus ou moins longtemps ou sont récents comme le *Bulletin de l'Association des Agents des Eaux-et-Forêts* ou *Arborescences* la revue de l'Office National des Forêts (O.N.F.).

La documentation sur la partie italienne de notre thèse est beaucoup moins conséquente bien qu'assez fournie. L'organisation de la conservation des archives est moins hiérarchisé et centralisé en Italie qu'en France. Chaque chef-lieu de région abrite des Archives d'État (Archivio di Stato) où sont conservés les archives de la région. En raison de l'importance historique de la Toscane au point de vue forestier (la première école forestière italienne a été créée à Vallombrosa en 1862 et Florence accueille l'Académie italienne des sciences forestières) nous avons donc choisi de mener nos recherches documentaires à Florence. Ce choix a été quelque peu contrarié par le fait qu'en 1966 Florence a subi une inondation très importante qui a endommagé une quantité assez importante d'ouvrages et de documents d'archives qui n'étaient donc pas consultables. Nos recherches aux Archives d'État n'ont révélé l'intérêt que d'une seule liasse traitant de l'opposition paysanne au reboisement. La Bibliothèque Nationale de Florence est par contre plus riche en ouvrages de l'époque et contemporain sur les problèmes forestiers. La richesse de la bibliothèque de l'E.N.G.R.E.F. de Nancy nous a permis de compléter la documentation italienne avec les articles de *l'Alpe: rivista forestale italiana* et de *L'Italia forestale e montana*.

Enfin signalons un important volume, autant en France qu'en Italie, de documents de travail, textes de lois, débats parlementaires, données statistiques, ... qui nous ont été très utiles

tout au long de cette recherche.

Au niveau pratique, les graphiques ont été créés grâce à l'outil informatique (Apple Macintosh Classic et LC 630) avec le tableur Excel et retravaillé avec Mac Draw II avant d'être copier/coller dans le traitement de texte de Clarisworks. De la même façon toutes les cartes ont été créées avec le logiciel intégré de cartographie thématique Cartographie2D ou Photoshop, puis retravaillées avec Mac Draw II avant d'être copier/coller dans le traitement de texte de Clarisworks. Signalons que pour faciliter la lecture la carte 15 apparaît deux fois dans le corps de la thèse.

Notre thèse s'articule en trois parties.

La première consacrée au milieu et aux raisons et prémisses de la rénovation forestière comprend trois sous-parties, une qui s'attache à l'étude de l'espace, une aux raisons et conséquences de la déforestation et la dernière aux différentes formes de la réaction forestière et à l'émergence de l'idée de reboisement.

La deuxième partie étudie les administrations et législations forestières à l'époque contemporaine et comprend deux sous-parties. Une consacrée à l'histoire et l'évolution des corps forestiers. La deuxième présentant les grands axes des législations sur le reboisement des montagnes.

Enfin la troisième partie montre comment les forestiers ont appliqué les lois sur le reboisement et de quelle façon a évolué leur façon d'appréhender leur mission et quel bilan ont pu faire de 150 ans de reboisement des montagnes. Elle comprend trois sous-parties, la première s'intéressant au face à face forestier-paysan et aux modalités d'application de la loi, la seconde aux facteurs de la réussite de l'œuvre et la troisième au bilan de cette œuvre.